

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## ELASTOFIBRE

Version:3

Date de révision:21/11/2023

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit:

- |  |                     |
|--|---------------------|
| 1. 1. 1. Nom de la préparation:          | ELASTOFIBRE         |
| 1. 1. 2. UFI:                            | Y351-N9Y0-U004-YKW8 |
| 1. 1. 3. EuPCS:                          | PC-PNT-OTH - 1704   |
| 1. 1. 4. Autres moyens d'identification: | ELASTOFIBRE         |

1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Peinture de réparation et protection contre l'eau .

1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: PERIMETRE  
21 Avenue Joliot Curie  
F-17180 PERIGNY  
Tél: +33 (0)5 46 31 02 69  
[www.perimetre.pro](http://www.perimetre.pro) [perimetre-perigny@wanadoo.fr](mailto:perimetre-perigny@wanadoo.fr)

1. 4. Numéro d'appel d'urgence: FR - INRS Tél: +33 (0)1 45 42 59 59  
B - Centre Antipoisons Tél: +32 (0) 70 245 245  
CENTRES ANTI POISONS :  
Angers : 02 41 48 21 21 Bordeaux : 05 56 96 40 80  
Lille : 03 20 44 44 44 Lyon : 04 72 11 69 11  
Marseille : 04 91 75 25 25 Nancy : 03 83 85 26 26  
Paris : 01 40 05 48 48 Rennes : 02 99 59 22 22  
Strasbourg : 03 88 37 37 37 Toulouse : 05 61 77 74 47

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: /

2. 2. Éléments d'étiquetage:

2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement: Aucun selon les règlements et directives (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations.

2. 2. 2. Mention de danger: Aucune selon les règlements (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations.

2. 3. Information(s) complémentaire(s):

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 - Tenir hors de portée des enfants.  
P103 - Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

EUH066: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
La note Ps'applique à ce produit. Teneur en Benzène < 0.1 % en masse.

EUH210-Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2. 4. Dangers principaux: matières combustibles

2. 5. Autres dangers: Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation de la peau et des dermatoses dues aux propriétés dégraissante du produit.

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Description du mélange: Peinture de réparation et protection contre l'eau .

3. 2. Composant(s) contribuant aux dangers: • hydrocarbures C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques  
- N° CE: 918-481-9

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## ELASTOFIBRE

Version:3

Date de révision:21/11/2023

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

- Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457273-39  
 - Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 20 <C<=35  
 - SGH (Système Général Harmonisé)  
 \* SGH08 \* Tox. asp. 1 - H304

• Hexanoic acid, 2-ethyl zirconium salt  
 - N° CAS: 22464-99-9  
 - Numéro d'enregistrement REACH : 2119979088-21  
 - Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 0,2 < C <= 0,3  
 - SGH (Système Général Harmonisé)  
 \* SGH08 \* Repr. 2 - H361fd

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

### 4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des mesures de premiers secours:

4. 1. 1. Conseils généraux: Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente. Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.
4. 1. 2. Inhalation: - Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme, dans une position demi couchée et si nécessaire appeler un médecin.  
-
4. 1. 3. Contact avec la peau: - Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.  
- Laver au savon avec une grande quantité d'eau.  
- Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.
4. 1. 4. Contact avec les yeux: - Laver abondamment à l'eau (pendant 20 minutes minimum) en gardant les yeux grands ouverts et en retirant les verres de contact souples, puis se rendre immédiatement chez un médecin.
4. 1. 5. Ingestion: - NE PAS faire vomir.  
- Rincer la bouche, ne rien faire boire, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin.

4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

4. 2. 1. Inhalation: Mettre la victime à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle.
4. 2. 2. Contact avec la peau: Des composants du produit peuvent être absorbés à travers la peau. Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser ou dessécher la peau, conduisant à une incommodité ou à des dermatites.  
-
4. 2. 3. Contact avec les yeux: Peut causer une légère incommodité aux yeux, sans toutefois les blesser.
4. 2. 4. Ingestion: Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

/

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction: poudre chimique sèche, mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), eau pulvérisée, sable, terre.
5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent sur le sol. En cas de feu le produit se décompose en: oxydes de carbone (CO et CO<sub>2</sub>) et fumées. Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## ELASTOFIBRE

Version:3

Date de révision:21/11/2023

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

- |   |  |
|---|--|
| 5.3. Conseils aux pompiers:   | Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection      |
| 5.4. Méthode(s) spéciale(s):  | Refroidir, si possible les récipients / citernes / réservoirs par pulvérisation d'eau. |
| 5.5. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: | Ne pas utiliser un jet d'eau.  |

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

- |   |  |
|---|--|
| 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: | <p>Evacuer le personnel vers un endroit sûr.</p> <p>Tenir à l'écart de toute source d'ignition.</p> <p>Etre vigilant à un retour de flamme possible.</p> <p>Assurer une ventilation adéquate.</p> <p>Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.</p> <p>Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.</p>  |
| 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:                           | <p>Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque.</p> <p>Endiguer et contenir le produit renversé.</p> <p>Ne pas permettre la pénétration dans les canalisations d'eau et égouts car cela créera un risque d'explosion. Si cela se produit avertir immédiatement les autorités locales.</p> <p>Eviter la contamination des eaux souterraines.</p> <p>Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.</p> |
| 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:                         | <p>Écoper le produit renversé, et recueillir soigneusement le restant.</p> <p>Éponger avec un produit absorbant inerte (par exemple du sable, de la sciure, un agglomérant universel, un gel de silice).</p> <p>Collecter dans des récipients appropriés et fermés pour élimination.</p> <p>Éliminer comme un déchet dangereux.</p>  |
| 6.4. Référence à d'autres rubriques:  | Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).  |

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- |  |  |
|--|--|
| 7.1. Manipulation:   |  |
| 7.1.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:                  | <p>A manipuler dans des locaux bien ventilés. Eviter le contact avec la peau et les yeux, ainsi que l'inhalation des vapeurs et brumes de pistorage.</p> <p>Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit.</p> <p>Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité.</p> <p>Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards.</p> <p>Porter un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).</p> |
| 7.1.2. Mesure(s) d'ordre technique:  | <p>Appareils électriques et éclairages antidéflagrants avec terre.</p> <p>Eviter les décharges d'électricité statique.</p> <p>Ventilation le long du sol.</p> <p>Température maximum de manipulation: 50°C</p>   |
| 7.1.3. Conseil(s) d'utilisation(s):  | Les emballages déjà ouverts doivent être refermés soigneusement et maintenus debout de manière à éviter toute fuite.   |
| 7.2. Stockage:   |  |
| 7.2.1. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités: | <p>Conserver toujours le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.</p> <p>Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.</p>   |
| 7.2.2. Mesure(s) d'ordre technique:  | Sol incombustible et imperméable formant cuvette de rétention.   |
| 7.2.3. Condition(s) de stockage:   | <p>Conserver le récipient bien fermé et à une température ne dépassant pas (°C): 50 °C</p> <p>Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.</p> <p>Conserver dans un endroit très bien ventilé.</p>   |
| 7.2.4. Matière(s) incompatible(s) à éloigner:                                    | Conserver à l'écart des: acides forts, bases fortes et substances comburantes.   |
| 7.2.5. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:                | acier inoxydable, acier doux.  |

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## ELASTOFIBRE

Version:3

Date de révision:21/11/2023

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

- |   |  |
|---|--|
| 7. 2. 6. Matériaux d'emballage non adaptés:     | - Eviter certains plastiques solubles dans le produit.<br>- caoutchoucs<br>- |
| 7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): | Hydrofuge les surfaces, Consolide les surfaces                               |

### 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:
8. 1. 1. Limite(s) d'exposition:
- V.E.L. = 1200 mg/m<sup>3</sup> V.E.L. = 184 ppm
8. 1. 2. Index biologique: /
8. 1. 3. Procédure(s) de surveillance recommandée(s): /
8. 2. Contrôles de l'exposition:
8. 2. 1. Contrôles techniques appropriés: Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.
8. 2. 3. Protection des yeux: lunettes de sécurité ou écran facial
8. 2. 4. Protection des voies respiratoires: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. (appareil respiratoire avec filtre A )
8. 2. 5. Protection des mains: gants en caoutchouc nitrile
8. 2. 6. Protection de la peau et du corps: tablier et bottes résistants aux solvants
8. 3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement: /
8. 4. Mesure(s) d'hygiène: Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail.  
Conservé à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.  
Tenir l'atelier le plus propre et le mieux en ordre possible.
8. 5. Information(s) supplémentaire(s): /

### 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:
9. 1. 1. Etat physique: pâte
9. 1. 2. Couleur: gris foncé
9. 1. 3. Odeur: caractéristique
9. 1. 4. Point de fusion / point de congélation: Données non disponibles.
9. 1. 5. Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 184°C
9. 1. 6. Inflammabilité: inflammable
9. 1. 7. Limites inférieure et supérieure d'explosion: % (V/V): LEL : 0.6 & UEL: 7
9. 1. 8. Point d'éclair: 64 °C (ASTM D93)
9. 1. 9. Température d'auto-inflammation: >200 °C

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## ELASTOFIBRE

Version:3

Date de révision:21/11/2023

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

9. 1. 10.Température de décomposition:	> 200°C
9. 1. 11.PH:	Non déterminé.
9. 1. 12.Solubilité:	Insoluble dans l'eau
9. 1. 13.Hydrosolubilité:	Non applicable.
9. 1. 14.Liposolubilité:	Non applicable.
9. 1. 15.Solubilité aux solvants:	Soluble dans des hydrocarbures
9. 1. 16.Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	Pas disponible.
9. 1. 17.Pression de vapeur:	0.5 hPa @20°C
9. 1. 18.Densité de vapeur relative:	> 1 à 101 kPa (air =1)
9. 1. 19.Densité et / ou densité relative:	1.2
9. 1. 20.Caractéristiques des particules:	fibres
9. 1. 21.Viscosité cinématique:	11600 mm <sup>2</sup> /s (m.Pa.S )
9. 1. 22.Masse volumique apparente:	1.2 g/cm <sup>3</sup>
9. 1. 23.Conductivité électrique:	Pas disponible.
9. 1. 24.Réserve alcaline/acide:	/
9. 1. 25.Propriété(s) comburante(s):	non
9. 1. 26.Vitesse d'évaporation:	0.11 Acetate butyl=1
9. 2. Autres informations:	
9. 3. Autres données:	/
9. 4. Information(s) supplémentaire(s):	/

### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité:	Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.
10. 2. Stabilité chimique:	Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.
10. 3. Possibilité de réactions dangereuses:	Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matériaux fortement acides ou alcalins.
10. 4. Conditions à éviter:	Ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C
10. 5. Matières incompatibles:	Eviter lors de manipulation le contact avec: acides forts, bases fortes et substances comburantes.
10. 6. Produits de décomposition dangereux:	En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone.

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008:

11. 1. 1.Information(s) générale(s):	Un examen médical périodique est recommandé. Sa fréquence est fonction du temps et de l'importance de l'exposition.
11. 1. 2.Toxicité aiguë:	/
11. 1. 3.Inhalation:	Des concentrations élevées peuvent provoquer des lésions de l'appareil digestif, du foie, des reins et du système nerveux central.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## ELASTOFIBRE

Version:3

Date de révision:21/11/2023

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

11. 1. 4. Contact avec la peau:	Hydrocarbures C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques <2% aromatiques LC50/4h : > 4.951 mg/l (rat) Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser ou dessécher la peau, conduisant à une incommodité ou à des dermatites. Hydrocarbures C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques <2% aromatiques LD50 : > 3000 mg/l (rab)
11. 1. 5. Contact avec les yeux:	irritation modérée des yeux
11. 1. 6. Ingestion:	Possibilité de complications pulmonaires (inflammation, oedème). Hydrocarbures C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques <2% aromatiques LD50: > 5000 mg/Kg (rat)
11. 1. 7. Sensibilisation:	Aucune réaction de sensibilisation n'a été observée.
11. 1. 8. Toxicité chronique:	Pas disponible.
11. 1. 9. Toxicité résultant d'une exposition de longue durée ou répétée:	Pas disponible.
11. 2. Informations sur les autres dangers:	/
11. 2. 1. Effet(s) spécifique(s):	La consommation d'alcool peut augmenter les effets toxiques.

### 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité:	La préparation est supposée ne pas présenter une toxicité pour les organismes aquatiques.
12. 2. Persistance et dégradabilité:	hydrocarbures C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques biodégradabilité 80 %
12. 3. Potentiel de bioaccumulation:	Pas de bio-accumulation.
12. 4. Mobilité dans le sol:	Les solvants peuvent atteindre les couches intérieures du sol mais la partie solide reste à la surface
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB:	Cette préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus
12. 6. Propriétés perturbant le système endocrinien:	Ce produit ne contient pas de composant classé "Perturbateur Endocrinien "
12. 7. Autres effets néfastes:	Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
12. 7. 1. Toxicité aquatique:	La toxicité pour le milieu aquatique est peu probable du fait de la faible solubilité du produit. hydrocarbures C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques EL50/48 H >1.000 mg/l (daphnia magna) ErL50/72 h >1.000 mg/l (pseudokirchneriella subcapitata) LL50/96 H >1.000 mg/l (poisson) NOELR/72 H/biomasse 1.000 mg/l (pseudokirchneriella subcapitata) NOELR/28 J 0,1 mg/l (oncorhynchus mykiss) NOELR/72 H/taux de croissance 1.000 mg/l (pseudokirchneriella subcapitata) NOEL/21 j 0,18 mg/l (daphnia magna)  Hydrocarbures C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques <2% aromatiques EC50/72 h >1.000 mg/l (scenedesmus subspicatus) 1.000 mg/l (pseudokirchneriella subcapitata) EC50/48h 1.000 mg/l (daphnia magna) EL50/48 H >1.000 mg/l (daphnia magna) ErL50/72 h >1.000 mg/l (pseudokirchneriella subcapitata) LL50/96 H >1.000 mg/l (poisson) NOELR/72 H/biomasse 1.000 mg/l (pseudokirchneriella subcapitata) NOELR/28 J 0,1 mg/l (poisson) NOELR/72 H/taux de croissance 1.000 mg/l (pseudokirchneriella subcapitata)

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## ELASTOFIBRE

Version:3

Date de révision:21/11/2023

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

	NOEL/21 j 0,18 mg/l (daphnia magna)
12. 7. 2. Toxicité bactériologique:	Pas disponible.
12. 7. 3. Toxicité pour les oiseaux:	Pas disponible.
12. 8. Potentiel de formation d'ozone photochimique:	Pas disponible.
12. 9. Information(s) générale(s):	Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
12. 10. Information(s) supplémentaire(s):	/

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets:	Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux. Peut être recyclé. Ne pas jeter les déchets à l'égout. Destruction par incinération / pyrolyse. Code des déchets: 08 01 17*: Déchets provenant du décapage de peintures ou vernis contenant des solvants organiques ou autres substances dangereuses.
13. 2. Emballages contaminés:	Ne pas brûler les fûts vides ni les découper au chalumeau. Peuvent être recyclés, reconditionnés.
13. 3. Disposition(s) nationale(s) et régionale(s):	Déchet à éliminer conformément à la loi des déchets chimiques:
13. 4. Information(s) supplémentaire(s):	/

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s):	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.
14. 2. Numéro ONU ou numéro d'identification:	Non applicable.
14. 6. Dangers pour l'environnement:	non
14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Non applicable.
14. 8. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI:	Non applicable.
14. 9. Autre(s) information(s):	/

### 15. INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:	/
15. 2. Évaluation de la sécurité chimique:	Une évaluation de risque chimique a été faite pour certains des composants de ce produit :
15. 3. Avis ou remarques importantes:	En cas de vente dans le grand public, les emballages doivent être munis d'un dispositif de sécurité enfant.  IIA/i. Revêtements monocomposants à fonction spéciale. Valeur limite en UE pour ce produit: 500g/l (2010.)

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## ELASTOFIBRE

Version:3

Date de révision:21/11/2023

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

Le Taux des COV (Composés Organiques Volatiles) : < 300 g/l

### 16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Législation(s) suivie(s):

Tableaux des maladies professionnelles selon le Code du Travail:  
Tableau N° 84 Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel :  
Tableau N° 84 hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges; hydrocarbures halogénés liquides; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques; alcools, glycols, éthers de glycol; cétones; aldéhydes; éthers aliphatiques et cycliques, dont le tétrahydrofurane; esters; diméthylformamide et diméthylacétamine; acétonitrile et propionitrile; pyridine; diméthylsulfone, diméthylsulfoxyde.  
Salariés relevant d'une surveillance médicale renforcée selon le Code du Travail:  
Surveillance médicale renforcée pour les salariés affectés à certains travaux définis par l'article L 4111-6 et les décrets spéciaux pris en application:  
- Agents chimiques dangereux: Décret N° 2003-1254 du 23/12

16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H361fd Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus <indiquer l'effet s'il est connu> <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>.

16. 3. Avis ou remarques importantes:

Les informations données dans cette fiche de données sécurité sont basées sur l'état des connaissances actuelles en notre possession et notre expérience.  
Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.  
Aucune responsabilité ne sera acceptée (sauf spécifiée par une loi) survenant suite à l'utilisation de l'information reprise dans cette fiche de données de sécurité.

16. 4. Restrictions:

Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).

16. 5. Références et / ou bibliographie:

Acronymes et abréviations  
ADR : Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
RID : Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer  
IMDG : International Maritime Code for Dangerous Goods  
IATA : International Air Transport Association.  
CAS : Chemical Abstracts Service  
DNEL : Derived No Effect Level / Dose dérivée sans effet  
N°CE : European Chemical number : EINECS, ELINCS or NLP  
PBT : Persistant, Biocumulable & Toxique  
PNEC : Predicted No Effect Concentration / Concentration sans effet prévisible sur l'environnement. vPvB : Very Persistent and Very Bioaccumulable / Très Persistant et Très Biocumulable.  
VME : Valeur Moyenne d'Exposition (sur 8 h.)  
VLE : Valeur Limite d'Exposition (15 min.)  
DL50 : Dose Létale 50, Dose d'une substance qui cause 50% de mortalité dans la population exposée à cette substance pendant une période donnée.  
CL50 : Concentration Létale 50, Concentration qui dans un test d'écotoxicité entraîne la mortalité de 50% des espèces testées pendant une période de temps donnée.  
CE50 : Concentration Effective 50, Concentration qui dans un test d'écotoxicité entraîne un effet recherché de 50% sur les espèces testées pendant une période de temps donnée

16. 6. Conseils relatifs à la formation:

Prévoir une instruction du personnel concernant les risques, les précautions à observer et les mesures à prendre en cas d'accident.L'utilisateur prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## ELASTOFIBRE

Version:3

Date de révision:21/11/2023

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

16. 7. Information(s) supplémentaire(s):	//
16. 8. 1. Date de la première édition:	24/11/2022
16. 8. 2. Date de la révision précédente:	07/03/2023
16. 8. 3. Date de révision:	21/11/2023
16. 8. 4. Version:	3
16. 8. 5. Révision chapitre(s) n°:	révision
16. 9. Réalisé par:	logiciel sds+